



AIDER HAÏTI A RECONSTRUIRE SA RIPOSTE CONTRE LE SIDA

2010

INTRODUCTION

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre de magnitude 7 a frappé Haïti, faisant 217 000 morts et 300 000 blessés selon les estimations, et entraînant le déplacement de plus d'un million de personnes d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. On estime à un demi million le nombre de personnes contraintes de quitter la capitale, Port-au-Prince, et de se réfugier dans d'autres départements qui n'ont pas été directement affectés par le tremblement de terre.

*Effondrement
du bâtiment du
Ministère de la
Santé*



Il est essentiel que l'aide mondiale réponde de manière complète aux besoins du peuple haïtien. Toutefois, étant donné la gravité de l'épidémie de VIH en Haïti avant le tremblement de terre, il est impératif que la question du VIH soit effectivement intégrée au sein de la réponse humanitaire – aussi bien dans sa phase de gestion de l'urgence extrême que dans sa phase de reconstruction et de développement.

Afin de s'assurer qu'Haïti atteindra son objectif d'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH, il est également important que la riposte au VIH dans ce contexte de catastrophe humanitaire applique les meilleures pratiques basées sur le concret et fondées sur le respect des droits de la personne.

L'objet du présent document est de fournir une analyse de la situation avant et après le tremblement de terre – malgré le manque critique d'informations et de données stratégiques. Ce document présente aussi les grandes lignes des besoins probables d'Haïti. Le plan qui en résulte couvre les actions nécessaires dans l'immédiat et à moyen terme. L'ONUSIDA aidera Haïti à reconstruire sa riposte contre le sida. Le Secrétariat de l'ONUSIDA continuera d'exercer son rôle de leadership en regroupant les politiques, les meilleures pratiques et la coordination de la riposte au sida en Haïti au sein d'un cadre global d'aide humanitaire et à la reconstruction.

COORDINATION DE LA RIPOSTE AU SIDA D'HAÏTI

Cela fait quelques années que de nombreux partenaires travaillent avec les pouvoirs publics haïtiens pour élaborer la riposte contre le sida. Il est important de renforcer les mécanismes de coordination à l'heure actuelle pour réduire les risques de duplication et de chevauchement des programmes. Des mécanismes de coordination sont nécessaires pour les sept actions prioritaires proposées dans le présent document – et constituent une composante essentielle de celles-ci.

Recommandations : sept actions prioritaires pour répondre aux besoins immédiats, à moyen et à long terme

Les sept domaines d'action prioritaires recensés ci-dessous sont basés sur des évaluations réalisées par le Ministère de la Santé publique et de la Population et l'ONUSIDA entre la fin janvier et le début février 2010. Ces évaluations devront être complétées par des données concrètes réunies lors de l'Évaluation des besoins post-catastrophe, en utilisant des outils d'évaluation rapide lors de visites sur le terrain et d'entretiens avec les autorités sanitaires nationales, les leaders d'associations de personnes vivant avec le VIH et d'organisations de la société civile. Les sept actions prioritaires recensées sont :

120 000

Nombre de personnes vivant avec le VIH en Haïti avant le tremblement de terre

- 1 **Reconstruire les systèmes de santé.** S'assurer que la riposte nationale au sida est pleinement intégrée au système de santé haïtien dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes afin d'apporter un soutien au traitement antirétroviral, à la prévention de la transmission mère-enfant, au traitement de la tuberculose, aux programmes de sécurité transfusionnelle, au traitement des infections sexuellement transmissibles, à la surveillance du VIH et aux notifications de cas.
- 2 **Protéger les personnes déplacées contre le VIH.** Mettre en place une riposte complète contre le VIH pour traiter les besoins immédiats des personnes déplacées vivant dans des camps et des personnes qui ont quitté les départements dévastés par le tremblement de terre pour se réfugier dans des départements épargnés du pays – dont le nombre est évalué à plus d'un demi million.
- 3 **Reconstruire le réseau national de personnes vivant avec le VIH.** S'assurer qu'une riposte pérenne de la société civile soit mise en place et que des programmes de protection des droits de la personne, de soins, d'appui et d'atténuation de l'impact soient relancés.
- 4 **Appuyer les mesures de protection sociale.** Mettre en place des programmes et des politiques pour réduire les vulnérabilités et renforcer les capacités des communautés à s'adapter à la crise. Étant donné le risque d'escalade de la violence dans cette situation, les femmes et les enfants ont besoin de moyens pour se protéger et être protégés des violences et des abus.
- 5 **Relancer les programmes de prévention du VIH.** Mettre en place de nouvelles mesures de prévention pour lutter contre les vulnérabilités nouvelles et multiples liées à cette situation de post-catastrophe, en atteignant en priorité les populations déplacées et les autres populations les plus vulnérables.
- 6 **Rétablir des mécanismes complets de coordination de la riposte au sida.** Soutenir la riposte nationale haïtienne au VIH en recensant les besoins programmatiques et de développement des infrastructures, et en s'assurant que ces besoins sont satisfaits dans le cadre du processus de reconstruction du pays avec des partenaires domestiques et internationaux.
- 7 **Élaborer un mécanisme complet de suivi et d'évaluation.** Il faut mettre en place un système pour montrer si des progrès sont accomplis dans la riposte contre le VIH.

ANALYSE DE LA SITUATION - AVANT LE TREMBLEMENT DE TERRE

53

Pourcentage de personnes vivant avec le VIH de sexe féminin (avant le tremblement de terre).

Avant le tremblement de terre de janvier 2010, l'ONUSIDA et l'OMS estimaient à 120 000 le nombre de personnes vivant avec le VIH dans le pays – dont 53 % étaient des femmes, ce qui souligne le caractère hétérosexuel de l'épidémie. Le pays affichait une prévalence du VIH chez les adultes de 2,2 % et abritait 47 % de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH dans les Caraïbes.

Avant le tremblement de terre, la riposte haïtienne au sida avait mis en place des activités complètes et coordonnées de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH. Cependant, pour élargir et intensifier l'appui aux populations clés et leur participation à l'action, des ressources supplémentaires étaient nécessaires. En 2006, les autorités nationales ont fixé des objectifs en direction de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. Les résultats atteints englobaient l'établissement :

- ▶ de 68 centres de traitement antirétroviral dans le pays
- ▶ de 117 centres de prévention de la transmission mère-enfant du VIH
- ▶ d'un réseau puissant de personnes séropositives de la société civile, composé de 15 associations
- ▶ d'une unité nationale de suivi et d'évaluation, et d'un système de suivi des patients (système d'enregistrement médical électronique pour les personnes vivant avec le virus)
- ▶ d'un système national de suivi des programmes de lutte contre le VIH
- ▶ d'enquêtes démographiques et sanitaires régulières auprès des ménages, incluant une collecte de données sur le VIH.

Les estimations ONUSIDA/OMS 2007 révèlent que la couverture nationale de la prévention de la transmission mère-enfant était de 22 % et celle du traitement antirétroviral de 41 %. 13 000 personnes environ étaient sous traitement antirétroviral en 2007, mais on estimait à 24 000 le nombre de personnes sous traitement en 2009. La projection du nombre de personnes vivant avec le VIH ayant besoin d'un traitement antirétroviral a désormais augmenté pour atteindre 32 000 (estimation). Compte tenu de la tendance constatée à la multiplication des infections à VIH parmi les femmes enceintes, on peut s'attendre à une augmentation du nombre d'enfants nés de mères séropositives.

Les efforts nationaux de coordination, soutenus par le Secrétariat de l'ONUSIDA, les coparrainants et d'autres partenaires de développement, ont reçu un soutien financier significatif du Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida des Etats-Unis (PEPFAR) et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) au cours des dernières années. Toutefois, ce soutien financier doit être géré de manière efficace en mettant en œuvre des programmes éclairés par le concret visant à réduire le nombre de nouvelles infections à VIH, à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le virus et à réduire le nombre d'enfants nés séropositifs.

La riposte nationale au VIH a largement été mise en œuvre par des organisations non gouvernementales nationales et internationales, y compris Partners in Health, Groupe Haïtien d'Etudes du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes (GESKIO), Médecins sans Frontières, Institut Haïtien de l'Enfance, Fondation Clinton, Centre de Développement et Santé, Volontaires d'Haïti et Plan International. Ces travaux ont été soutenus par les Nations Unies qui disposaient d'importantes forces ayant une mission humanitaire et de stabilisation politique dans le pays.

Les efforts ont été concentrés sur les programmes de traitement antirétroviral et de prévention de la transmission mère-enfant, au détriment de la fourniture de services de prévention.

41

Pourcentage de couverture du traitement antirétroviral en Haïti avant le tremblement de terre

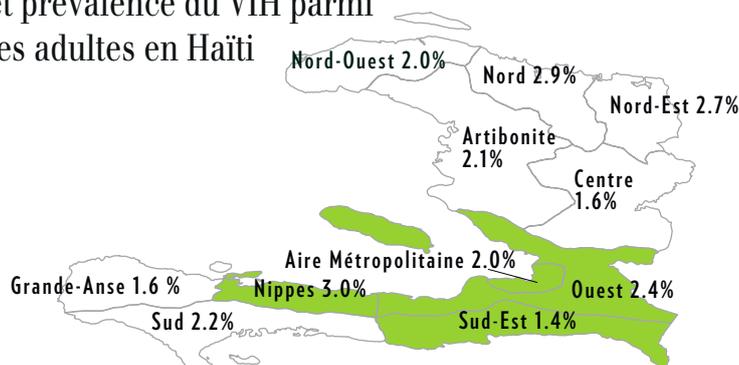
ANALYSE DE LA SITUATION - APRES LE TREMBLEMENT DE TERRE

Les progrès enregistrés par la riposte haïtienne au sida sont gravement menacés. Bien que l'on ait conscience du manque critique d'informations stratégiques, il ressort clairement de visites sur le terrain d'une équipe conjointe Ministère de la Santé publique et de la Population/ONUSIDA dans 13 centres de prévention de la transmission mère-enfant, dans 15 centres de traitement antirétroviral et dans 14 associations de personnes vivant avec le VIH que les infrastructures de santé et d'appui du secteur gouvernemental et non gouvernemental ont été massivement détruites. Le bâtiment du Ministère de la Santé publique et de la Population lui-même, le bâtiment du Programme national de lutte contre le sida et de nombreux hôpitaux et centres de santé ont été partiellement ou totalement démolis. En outre, l'infrastructure des 15 associations haïtiennes de personnes vivant avec le VIH a été gravement endommagée. Les personnels des services de santé ont aussi été affectés. Il n'existe pas de données officielles sur les décès enregistrés dans le secteur de la santé, mais dans la majorité des établissements visités par l'équipe conjointe, le moral des effectifs est au plus bas.

3

Nombre de départements les plus affectés par le tremblement de terre

Départements affectés par le tremblement de terre et prévalence du VIH parmi les adultes en Haïti



Actuellement, les services et les programmes haïtiens en rapport avec le VIH sont interrompus dans les départements les plus durement touchés de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes – ce qui a des conséquences dramatiques. Avant le tremblement de terre, le plus grand nombre de fournisseurs de services intervenaient dans ces trois départements pour apporter leur aide à la majorité des personnes vivant avec le VIH.

Ces trois départements abritaient :

- ▶ 57 % environ du nombre total de personnes vivant avec le VIH en Haïti – 68 000 personnes
- ▶ 55 % des centres de traitement antirétroviral
- ▶ 49 % des centres de prévention de la transmission mère-enfant
- ▶ 66 % des nouveaux patients tuberculeux chez qui la maladie a été diagnostiquée.

Bien que l'on n'ait pas encore pris la mesure de l'étendue complète des dommages, tous les organismes des Nations Unies, dont l'ONUSIDA, ont perdu tout ou partie des infrastructures et équipements de leur bureau. Les installations des organisations non gouvernementales dans ces trois départements ont également été détériorées.

COORDINATION DES PAYS POUR AIDER HAITI A RECONSTRUIRE SA RIPOSTE CONTRE LE SIDA

La communauté internationale devra apporter son appui aux efforts d'Haïti pour reconstruire sa riposte nationale contre le sida. Cela nécessitera un soutien majeur des donateurs tels que le PEPFAR, le Fonds mondial et d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux. Il faudra que les Nations Unies soutiennent les efforts des pays pour coordonner les contributions des pouvoirs publics, de la société civile et d'autres partenaires multisectoriels au sein et en dehors de la riposte au sida.

Le Groupe de travail national sur le VIH nouvellement créé est doté de sous-groupes destinés à collecter des informations stratégiques afin de prendre des mesures concernant : (i) les personnes vivant avec le VIH, (ii) les populations déplacées dans des camps, (iii) les populations déplacées dans d'autres départements, et (iv) la surveillance parmi les établissements de santé. Ce groupe de travail pourrait servir de mécanisme pour évaluer l'impact du tremblement de terre et pour reprogrammer l'ensemble des ressources (existantes et nouvelles).

Tous les principaux intervenants ont bien compris qu'il faut s'attaquer de manière différente à la situation post-catastrophe afin que le pays puisse continuer d'avancer vers un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. Travailler avec et par l'intermédiaire de l'aide humanitaire est une première étape essentielle pour obtenir un appui extérieur dans ce but.

Ecole d'infirmiers démolie pendant le tremblement de terre – les zones les plus affectées ont été les départements de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes



Actions prioritaires pour répondre aux besoins immédiats et à moyen terme

Les domaines d'action prioritaires ont été recensés sur la base d'évaluations réalisées par le Ministère de la Santé publique et de la Population et l'ONUSIDA entre le 24 janvier et le 2 février.

Ces actions sont non seulement essentielles pour rétablir la riposte au niveau où elle était avant la catastrophe mais aussi pour lutter contre les déterminants sociaux importants et les vulnérabilités créées par le nouvel environnement issu de la catastrophe qui sont susceptibles de favoriser la propagation du VIH.

Les informations stratégiques réunies par les quatre sous-groupes seront complétées par les données et les informations réunies lors de l'évaluation des besoins post-catastrophe, et contribueront à orienter les partenaires pour reconstruire la riposte au sida. L'évaluation des besoins post-catastrophe est en cours de préparation et intégrera la question du VIH en tant que question transversale.

Installation temporaire d'un dispensaire antirétroviral sur un terrain de jeu



ACTIONS PRIORITAIRES ET BIEN-FONDE

1

RECONSTRUIRE LES SYSTEMES DE SANTE. S'assurer que les composantes sanitaires de la riposte au sida sont pleinement intégrées dans le système de santé haïtien afin d'apporter un soutien au traitement antirétroviral, à la prévention de la transmission mère-enfant, au traitement de la tuberculose, aux programmes de sécurité transfusionnelle, au traitement des infections sexuellement transmissibles, à la surveillance du VIH et aux notifications de cas.

*

BIEN-FONDE

Le tremblement de terre a eu des effets dévastateurs sur les infrastructures sanitaires dans les trois départements les plus durement touchés – l'Ouest, le Sud-Est et les Nippes – qui abritent la majeure partie des établissements qui mettent en œuvre les programmes et les services en rapport avec le VIH.

Les centres de santé et les hôpitaux ont été détruits ou gravement endommagés. Dans de nombreux cas, les services et les programmes de prise en charge du VIH ont été interrompus temporairement, pour une période pouvant aller jusqu'à deux semaines. Les programmes sont relancés lentement mais dans la majorité des cas, les personnes n'ont pas accès aux services. Le Ministère de la Santé publique et de la Population et l'ONUSIDA ont estimé que moins de 40 % des personnes vivant avec le VIH avaient accès à des centres de traitement antirétroviral. Les services de prise en charge du VIH sont très souvent fournis dans les cours des centres de santé ou des hôpitaux, sous des tentes parfois.

Il y a des ruptures de stock de médicaments antirétroviraux ou contre la tuberculose. Dans de nombreux cas, il y a une mauvaise gestion logistique et une distribution déficiente d'autres médicaments destinés aux traitements préventifs. Dans beaucoup d'établissements, les conditions d'hygiène et la gestion des déchets médicaux posent des problèmes. Il faut intervenir rapidement pour rétablir les systèmes de santé afin de soutenir les programmes et les services de prise en charge du VIH, de la tuberculose et des infections sexuellement transmissibles. Une surveillance axée sur les nouveaux cas d'infection à VIH déclarés permettra de mieux comprendre d'où viennent les nouvelles infections et aidera à mettre en œuvre sans attendre diverses interventions.

700 camps temporaires
ont été installés à
Port-au-Prince



700

Nombre officiel
de camps
installés dans et
autour de
Port-au-Prince

2 **PROTEGER LES PERSONNES DEPLACEES CONTRE LE VIH.** Mettre en place une riposte complète contre le VIH pour traiter les besoins spécifiques et immédiats des personnes déplacées vivant dans des camps et des personnes qui ont fui les départements affectés.

✦ BIEN-FONDE

Plus d'un million de personnes ont perdu leur logement dans les trois départements frappés par le tremblement de terre et vivent dans 700 camps ou avec des familles d'accueil. Les autorités nationales estiment que plus de 500 000 personnes ont quitté les zones dévastées pour se réfugier dans d'autres départements, principalement dans des zones rurales dans lesquelles les services et les infrastructures sont inappropriés. Les populations déplacées sont exposées à de nombreuses vulnérabilités, y compris la violence sexiste, l'exploitation sexuelle et les rapports sexuels transactionnels. Les informations stratégiques fournies par le sous-groupe chargé du suivi des camps et des populations déplacées peuvent être utilisées pour orienter les actions, de même que les autres informations provenant de sources différentes. Sur la base de ces informations, le Programme national de lutte contre le sida pourrait inviter les organisations non gouvernementales et de la société civile à élaborer et proposer des plans d'action complets pour traiter les problèmes liés au VIH dans les camps et parmi les populations déplacées internes. Il faut que les populations déplacées dans des camps et d'autres départements puissent avoir accès à des établissements de santé capables de fournir des services de prise en charge du VIH qui répondent aux normes nationales. Les services de santé doivent être renforcés dans les autres départements pour pouvoir répondre à l'augmentation de la demande à laquelle ils sont confrontés.

*Réunion de
membres de la
société civile*



3 **RECONSTRUIRE LE RESEAU NATIONAL DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH.** S'assurer qu'une riposte pérenne de la société civile soit mise en place et que des programmes de protection des droits de la personne, de soins, d'appui et d'atténuation de l'impact soient relancés.



BIEN-FONDE

La riposte nationale haïtienne au VIH avait mis en place un puissant réseau de personnes vivant avec le virus qui constituait un mécanisme important pour fournir soins et appui. Il est crucial de remettre sur pied ce réseau national pour accroître la participation des personnes vivant avec le VIH à la riposte nationale, en particulier en cette période de reconstruction, de sorte qu'elles puissent contribuer à la conception et à la mise en œuvre urgentes de programmes, y compris pour l'orientation par les pairs, l'éducation par les pairs, l'évaluation des besoins, l'observance du traitement et la prise de contact avec d'autres groupes vulnérables, tels que les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les professionnel(le)s du sexe.

Sous l'égide de la plate-forme de personnes vivant avec le VIH, de l'ONUSIDA et de ses coparrainants, le Groupe de travail national sur le VIH devrait pouvoir utiliser les informations stratégiques collectées par les sous-groupes et d'autres sources. Les 15 associations de personnes vivant avec le VIH devront être renforcées et il conviendra de consolider leurs compétences, capacités et infrastructures de base.

4

APPUYER LES MESURES DE PROTECTION SOCIALE. Il faut des programmes et des politiques pour réduire les vulnérabilités et renforcer les capacités des communautés. Étant donné le risque d'escalade de la violence dans cette situation, les femmes et les enfants ont en particulier besoin de moyens pour se protéger et être protégés des violences et des abus.



BIEN-FONDE

L'important tremblement de terre qui a frappé trois départements en Haïti a détruit les logements et dévasté les mécanismes familiaux, rendant les personnes extrêmement vulnérables. Il est nécessaire de plaider en faveur de pratiques et de politiques susceptibles de réduire l'exposition des personnes à des risques supplémentaires, notamment le VIH, la tuberculose et d'autres maladies.

5

RELANCER LES PROGRAMMES DE PREVENTION DU VIH. Avec plus d'un million de personnes vivant dans des camps, il est essentiel que de nouvelles approches soient conçues pour prévenir la transmission du VIH. De nouvelles stratégies sont nécessaires pour atteindre les populations déplacées de manière efficace et avec des moyens performants pour éviter la propagation du virus.



BIEN-FONDE

Dans les périodes qui suivent une catastrophe, il est bien connu que le commerce du sexe, l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle augmentent. Il est de ce fait important pour un pays affecté par une épidémie généralisée de VIH tel qu'Haïti que la communauté internationale fournisse son appui pour mettre en place des mesures susceptibles d'aider les personnes à se protéger contre la transmission du VIH. Si cette protection n'est pas mise en œuvre, le risque d'une nouvelle propagation du virus constitue une menace bien réelle. En collaboration avec la communauté internationale et en travaillant avec des organisations non gouvernementales et de la société civile ainsi qu'avec les médias grand public, le Programme national de lutte contre le sida et ses partenaires pourraient élaborer des stratégies créatives pour atteindre les populations vivant dans les camps ou déplacées dans d'autres départements du pays. Il faudra des approches innovantes pour faciliter l'accès de ces populations aux préservatifs, aux autres mesures de protection et aux kits de traitement post-exposition.

1 million

Nombre de
personnes
vivant dans des
camps

- 6 RETABLIR DES MECANISMES COMPLETS DE COORDINATION DE LA RIPOSTE AU SIDA.** Cela contribuera à soutenir la riposte haïtienne au VIH en recensant les besoins programmatiques et de développement des infrastructures, et en s'assurant que ces besoins sont satisfaits dans le cadre du processus de reconstruction du pays avec des partenaires domestiques et internationaux.

Il est nécessaire de créer des emplois et des opportunités économiques



*** BIEN-FONDE**

La reconstruction de la riposte nationale nécessitera non seulement une coordination technique des activités, mais également une coordination avec d'autres secteurs qui contribuent à la réponse programmatique. Il sera nécessaire de reconstruire les centres de santé et de remplacer les ressources humaines des services de santé perdues pendant le tremblement de terre, les infrastructures de laboratoire et autres infrastructures qui participaient à la riposte nationale au VIH – comme les centres de conseil, par exemple. Cela requerra un mécanisme complet de coordination pour s'assurer que les infrastructures et les réseaux qui soutiennent la mise en œuvre des programmes sont totalement rétablis dans les trois départements dévastés, ainsi que dans le reste du pays. Ce mécanisme complet doit être mis en place de toute urgence pour éviter une duplication et une répliation des activités afin de garantir l'efficacité et l'efficacité de la riposte.

Tout en continuant à coordonner la riposte programmatique au VIH, le Groupe de travail national sur le VIH/la Commission présidentielle pour la Santé devront travailler avec d'autres secteurs clés pour évaluer et élaborer des plans pour rétablir les infrastructures et les ressources humaines au sein du Ministère de la Santé publique et de la Population et d'autres secteurs non-gouvernementaux, privés et publics.

Les partenaires internationaux devront travailler ensemble pour renforcer le mécanisme de coordination en aidant les autorités nationales à élaborer des mandats clairs, en utilisant les informations stratégiques disponibles sur la situation. Cet appui pourrait aider à élaborer un mécanisme complet de coordination et lui permettre d'assurer rapidement une surveillance des activités programmatiques existantes et de se mettre en contact avec d'autres secteurs concernés par les questions touchant la population, la remise en service des établissements de santé et les évaluations des besoins de ressources humaines, la fourniture d'abris et la protection des droits de la personne.

\$13,2 milliards
 Evaluation des dommages causés par le tremblement de terre

7

ELABORER UN MECANISME COMPLET DE SUIVI ET D'EVALUATION. Il faut mettre en place un système pour montrer les progrès accomplis dans la riposte contre le VIH.



BIEN-FONDE

La réponse humanitaire au tremblement de terre qui a frappé Haïti a été massive – la communauté internationale a mobilisé des ressources pour aider le pays à se reconstruire. Il est important que le processus de reconstruction définisse des résultats mesurables afin de pouvoir suivre les progrès qui sont accomplis au niveau de la reconstruction en général et de la lutte contre le VIH en particulier – lequel représente une menace de santé publique en Haïti depuis trois décennies.

En exploitant les mécanismes existants de suivi et d'évaluation des programmes du PEPFAR, les processus du Fonds mondial et l'appui technique de l'ONUSIDA, le système national de suivi et d'évaluation devra utiliser, sous le leadership du Programme national de riposte au sida, les informations stratégiques pour suivre les progrès enregistrés après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

\$132 millions

Budget annuel de l'Autorité nationale de lutte contre le sida avant le tremblement de terre

CONCLUSION

Pour conclure, rappelons que la reconstruction de la riposte nationale haïtienne aura besoin de l'appui de la communauté internationale et d'un soutien financier immédiat de US\$ 70 millions pour les six prochains mois si l'on veut garantir la poursuite des programmes de lutte contre le VIH existants et la mise en œuvre de nouveaux programmes destinés aux populations déplacées. Cette estimation budgétaire est basée sur une évaluation des dépenses nationales allouées à la riposte au sida en 2006 et sur les dépenses prévues pour 2009. Elle est susceptible d'être revue à la hausse prochainement en raison de la reconstruction de l'infrastructure et des systèmes de santé.

Il est nécessaire d'élaborer un nouveau Plan stratégique national pour 2010-2015 qui devra s'appuyer sur le plan existant pour 2006-2012 et prendre en compte les réalités nouvelles.

20 avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse
T (+41) 22 791 36 66
F (+41) 22 791 48 35
distribution@unaids.org
www.unaids.org

Unir le monde contre le sida